

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 août 2013

Succès de l'augmentation de capital de Salvepar

L'augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription lancée le 11 juillet dernier par Salvepar est un succès. Le montant final brut de l'opération s'élève à 128 791 597,50 euros et se traduit par la création de 2 633 775 actions nouvelles.

2 623 329 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible représentant environ 93,1% des actions nouvelles à émettre. La demande à titre réductible a porté sur 10 446 actions et a été en entièrement allouée, portant la souscription totale à 93,5%.

Cette augmentation de capital renforcera les fonds propres de Salvepar et permettra de financer sa stratégie de développement. Les fonds reçus dans le cadre de l'augmentation de capital seront réinvestis dans de nouvelles participations cotées et non-cotées conformément à la stratégie annoncée de Salvepar ou permettront un renforcement dans les sociétés dans lesquelles Salvepar détient des participations. Cette augmentation de capital permettra également à la société d'élargir sa base actionnariale et d'augmenter son flottant sur le long terme.

Conformément aux engagements de souscription, Tikehau Capital Partners détiendra 52,39 % du capital et des droits de vote de Salvepar suite à sa souscription à titre irréductible à hauteur de 29% de ses droits. Carac, la Compagnie Lebon, le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages, la MACIF, MACSF épargne retraite, Neuflize Vie et Suravenir ont souscrit un total de 1 850 484 actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital, représentant 44,07% du capital et des droits de vote de Salvepar.

Le règlement-livraison des actions nouvelles interviendra le 8 août prochain. L'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment C) des actions nouvelles est également prévue le 8 août 2013, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FR0000124356). A compter de cette date, le capital de Salvepar sera donc composé de 4 199 201 actions de 8 euros de valeur nominale chacune, soit un montant total de 33 593 608 euros.

Cette opération a été dirigée par BNP Paribas agissant en qualité de Coordinateur Global et teneur de livre.

A propos de Salvepar :

Salvepar est une holding d'investissement cotée à Paris au compartiment C. Salvepar mène une politique active de prises de participations minoritaires et de moyen terme dans des sociétés cotées et non cotées. www.salvepar.fr

Contacts presse :

Salvepar : 01 40 06 26 26

Alexandra Imbert - communication@salvepar.fr

Image 7 : + 33 1 53 70 74 70

Grégoire Lucas - glucas@image7.fr

Estelle Guillot-Tantay - egt@image7.fr

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat ni la sollicitation de vente ou d'achat d'actions ou de droits préférentiels de souscription de Salvepar aux Etats-Unis ou dans une quelconque autre juridiction.

Aucune communication, ni aucune information relative à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de Salvepar ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une procédure d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise pour l'offre des droits préférentiels de souscription ou des actions nouvelles en dehors de la France dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission, l'exercice ou la vente des droits préférentiels de souscription et la souscription ou l'achat des actions nouvelles ou des droits préférentiels de souscription font l'objet, dans certains pays, de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Salvepar n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Les droits préférentiels de souscription et les actions nouvelles mentionnés dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés au sens du US Securities Act de 1933 et ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933.

Le présent communiqué de presse est publié par Salvepar et sous la seule responsabilité de Salvepar. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est effectuée ou ne sera effectuée concernant, et le coordinateur global et teneur de livre ou ses affiliés ou agents n'acceptent aucune responsabilité liée à l'exactitude et l'exhaustivité du présent communiqué de presse ou de toute autre information orale ou écrite portée à la connaissance de, ou rendue publique auprès de, toute personne intéressée ou de ses conseils. Toute responsabilité en la matière est expressément déclinée. Le coordinateur global et teneur de livre agit exclusivement pour le compte de Salvepar et non pour une quelconque autre personne dans le cadre de l'offre. Nulle autre personne (qu'elle soit ou non destinataire du présent communiqué de presse) ne pourra se considérer comme étant le client du coordinateur global et teneur de livre dans le cadre de l'offre des droits préférentiels de souscription et des actions nouvelles de Salvepar.